

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2016	TARIFS 2017	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>DECHETS</b>					
<b>APPORTS EN DECHETERIE ET ECOPOINTS – REDEVANCES DUES PAR LES PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE</b>					
<i>coût</i>					
<b>Zone 1 – Territoire ex-Communauté d'Agglomération du Choletais</b>					
Tout venant (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	34,00 €	34,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets verts (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	22,50 €	22,50 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Cartons (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	9,70 €	9,70 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>Apports en déchèteries uniquement</b>					
Pelouse (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	18,20 €	18,20 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Métaux (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	4,80 €	4,80 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Bois (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	13,20 €	13,20 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Plastiques durs (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	4,90 €	4,90 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Films plastiques (tarif HT)	par m <sup>3</sup>	5,60 €	5,60 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
En cas de perception par l'Agglomération du Choletais des redevances des professionnels et associations facturées initialement par l'entreprise titulaire du marché " gestion exploitation des déchèteries " pour les apports sur les écopoints, une majoration de 8% pour frais de gestion sera appliquée sur le montant HT.					
<b>Zone 2 - Territoire ex-Communauté de Communes du Bocage</b>					
Tout venant (tarif net)	par m <sup>3</sup>		10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets verts (tarif net)	par m <sup>3</sup>		8,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Cartons (tarif net)	par m <sup>3</sup>		2,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>Zone 3 – Territoire ex-SMITOM (Vihierois)</b>					
Tout venant (tarif HT)	par m <sup>3</sup>		15,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets verts (tarif HT)	par m <sup>3</sup>		10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Ferraille (tarif HT)	par m <sup>3</sup>		10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Bois (tarif HT)	par m <sup>3</sup>		10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Gravats (tarif HT)	par m <sup>3</sup>		12,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets dangereux (tarif HT)	par kg		1,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets dangereux non identifiés (tarif HT)	par kg		3,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Pneus VL (tarif HT)	unité		2,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Pneus PL (tarif HT)	unité		15,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Pneus tracteurs (tarif HT)	unité		26,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>APPORTS EN DECHETERIE ET ECOPOINTS – REDEVANCES DUES PAR LES PROFESSIONNELS – HORS TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE</b>					
Tous les tarifs ci-dessus sont doublés.					
<b>CONTROLE D'ACCES (net)</b>					
Carte supplémentaire	par carte	10,00 €	10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
5 Passages supplémentaires – particuliers	par carte	10,00 €	10,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>VENTE DE COMPOST A LA BLANCHARDIERE A CHOLET</b>					
Particuliers (tarif HT)					
Petite remorque (1 à 2 m <sup>3</sup> )	unité	2,60 €	2,60 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Grande remorque (2 à 3 m <sup>3</sup> )	unité	4,60 €	4,60 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Professionnels (tarif HT)					
A la tonne non chargée	la tonne	20,40 €	20,40 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Prestation de chargement	la tonne	5,10 €	5,10 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2016	TARIFS 2017	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
Services des espaces verts des communes de la Communauté d'Agglomération du Choletais A la tonne chargée (tarif HT)	la tonne	10,20 €	10,20 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>ENLEVEMENT DE DECHETS VERTS (PARTICULIERS) A CHOLET</b>					
Forfaits de gestion (tarif HT)	unité	2,55 €	2,55 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Enlèvement (tarif HT)	par m³	15,80 €	15,80 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>ENLEVEMENT DE DECHETS POUR LES COMMUNES</b>					
Tout venant (Net)	la tonne	142,00 €	142,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Déchets verts (tarif HT)	la tonne	92,00 €	92,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>MISE A DISPOSITION PONCTUELLE DE BACS ROULANTS (net)</b>	l/semaine	0,0410 €	0,0410 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>REDEVANCE SPECIALE DECHETS</b>					
<b>Zone 1 – Territoire ex-Communauté d'Agglomération du Choletais (net)</b> redevance spéciale si > à 1 000 l/semaine	m³/semaine	41,00 €	41,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>Zone 2 – Territoire ex-Communauté de Communes du Bocage (en € HT)</b>	forfait/an		120,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
<b>Zone 3 – Territoire ex-SMITOM (Vihierois) (net)</b> Redevance spéciale si > 240l/semaine Forfait par sites communaux	m³/semaine forfait/an		33,00 € 150,00 €	01/01/2017 01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017 Décision du Président du 30/01/2017
<b>VENTE COMPOSTEURS 600 I (Maulévrier, La Plaine, Yzernay, Coron, Les Cerqueux et Somloire) – hors nouveau lotissement – (en € HT)</b>	unité		25,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017